

Épingle

Monsieur football

Ancien magistrat au parquet de Bruxelles, Alain Courtois fut aussi, et sinon surtout, secrétaire général de l'Union belge de football, l'une des chevilles ouvrières de l'Euro 2000, disputé en Belgique et aux Pays-Bas et l'un des promoteurs les plus acharnés de la candidature de la Belgique à la Coupe du monde 2018. Il fut aussi, de façon éphémère, dirigeant au Sporting d'Anderlecht. On l'entend régulièrement discuter de football sur les ondes de Bel-RTL. Sans oublier sa carrière politique de parlementaire MR.

lalibre.be

RÉAGISSEZ

Alain Courtois, sénateur et homme d'affaires ? Votre avis sur le site de "La Libre".



Courtois, le foot et les affa

► Les ASBL du sénateur MR passent des contrats avec une société liée à sa propre entreprise.

► Cela pose la question du conflit d'intérêts.

Le sénateur MR Alain Courtois nage-t-il dans le conflit d'intérêts depuis plusieurs années ? On peut se poser la question lorsqu'on passe à la loupe le tissu de sociétés et d'ASBL qui gravitent autour de son nom. Rappelons que c'est lui qui tirera la liste MR à la Ville de Bruxelles pour les communales. Les objectifs des ASBL concernées sont toujours louables : faire la promotion du sport en général et de la Belgique sur la planète football en particulier. Souvent à l'aide de fonds publics. Mais les relations qui lient certains intervenants suscitent des interrogations. Analysons cela.

Partons de l'ASBL Beltomondial dont Alain Courtois fut administrateur. Elle fut créée en 2007 pour porter la candidature conjointe de la Belgique et des Pays-Bas à l'organisation de la Coupe du monde de football de 2018. Pour rappel, malgré les efforts fournis par Alain Courtois qui a porté le projet à bout de bras, c'est finalement la Russie qui a emporté la mise. C'était au prin-

temps 2010. Pas grand-chose à dire à ce stade. Une défaite est une défaite.

Par contre, un flou relatif entoure l'utilisation des fonds publics accordés à Beltomondial. L'ASBL a notamment perçu 1,2 million d'euros du gouvernement fédéral, 600 000 euros de la Communauté flamande et 600 000 euros de la Région wallonne et de la Fédération Wallonie Bruxelles. A cela s'ajoutent 150 000 euros apportés par la Région bruxelloise et 15 000 euros par la Communauté germanophone. Ces chiffres proviennent d'une réponse du gouvernement flamand, interrogé en décembre 2010 par le député flamand CD&V Veli Yüksel. "Les partenaires commerciaux auraient assuré une contribution de 4,33 millions d'euros soit 38,6 %", précise le député sur son blog en ajoutant que le solde aurait été divisé équitablement entre la Belgique et les Pays-Bas. Notons que certains partenaires de l'opération sont liés aux pouvoirs publics (Loterie nationale et Bpost par exemple). Le total du budget de cette candidature dépasserait les 10 millions d'euros, toujours selon le gouvernement flamand.

Mais ce montant s'avère difficilement vérifiable car Beltomondial n'a pas publié ses comptes à la Banque nationale. L'exécutif flamand ventile toutefois les dépenses de l'ASBL dans sa réponse, les plus gros postes communiqués sont le lobby (2 millions d'euros) et la communication (plus de 3,3 millions d'euros). Comment ces sommes ont-elles été dé-

"C'est quand même particulier sur le plan de la morale et de l'éthique."

LE BÂTONNIER JEAN-PIERRE BUYLE

pensées ? Mystère. Le député bruxellois Emmanuel De Bock (FDF) a déjà interrogé le gouvernement Picqué sur le sujet. Sans grand succès.

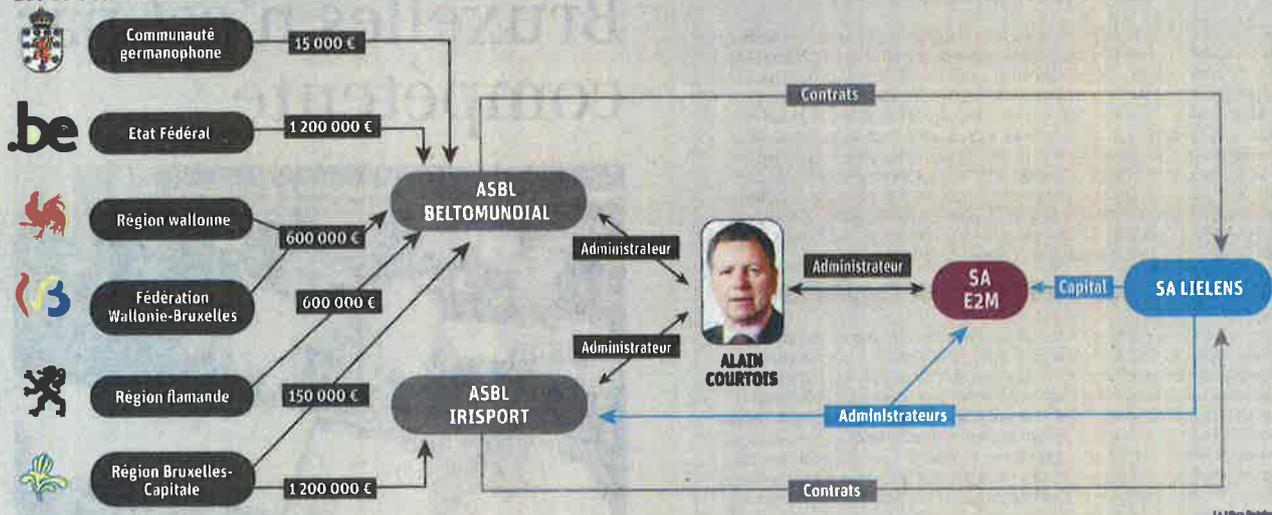
Par contre, personne n'a jamais caché que c'est la société de communication Lielens&Partners (aujourd'hui Lielens) qui a décroché le contrat de promotion de la candidature belgo-hollandaise. Et c'est là que le bât commence à blesser. Lielens&Partners est en effet directement liée à E2M (la SA Euro 2000 Management), une société privée, dirigée par Alain Courtois. Sa création remonte à l'Euro 2000 de football, organisé par la Belgique et les Pays-Bas. A la lecture des documents officiels liés à l'augmentation de capital intervenue en 2006 au profit de E2M, on se rend compte que Lielens&Partners est en fait actionnaire (à 18 %) de la société d'Alain Courtois. C'était toujours le cas sur les comptes 2010 de Lielens, les derniers envoyés à la Banque nationale. En résumé, Beltomondial, subsidiée par les pouvoirs publics a passé des contrats avec les actionnaires de l'entreprise privée de son dirigeant. Le poste de directeur de

l'ASBL apparaît en outre dans la colonne "rémunéré" de la déclaration de mandats du sénateur MR. Et qu'entre janvier 2008 et décembre 2009, Beltomondial a eu le fils d'Alain Courtois comme employé. Signalons enfin que les sièges sociaux de E2M et de la société du directeur financier de Lielens&Partners (lui-même actionnaire) ont la même adresse. Mais dès octobre 2009, l'ensemble des activités de Beltomondial a été repris par la fondation belgo-hollandaise HollandBelgium Bid, basée à Eindhoven.

Ce n'est pas tout. Un "triangle" similaire apparaît à partir d'Irisport, une autre ASBL cogérée par Alain Courtois. Financée exclusivement par la Région bruxelloise, celle-ci organise un événement sportif annuel à l'attention des jeunes de la capitale. Pour ce faire, elle a perçu un total de 1 230 000 euros entre 2007 et 2012. Et surprise, c'est à nouveau Lielens&Partners qui s'occupe de la communication de cette fête du sport. Plus surprenant encore, la lecture des statuts fondateurs de l'ASBL Irisport : le vice-président n'est autre que Jacques Lielens, le fondateur de Lielens&Partners dont il est toujours administrateur, via une autre société. On y trouve aussi un certain Hugues Moreau, directeur financier et administrateur chez Lielens mais également représentant d'une société-administrateur au sein de... E2M.

Les activités d'Irisport (et de Beltomondial) suscitent d'autres interroga-

Les structures liées aux activités d'Alain Courtois



ires

“Je commence à déranger”

tions. Organise-t-elle par exemple des marchés publics pour ses contrats passés avec secteur privé, comme cela doit être légalement le cas pour toute ASBL financée principalement par des fonds publics ?

Pour l'anecdote, en octobre dernier, l'ASBL Irisport a transféré le siège de son conseil d'administration de l'avenue des Croix de guerres (116) à Bruxelles, l'ancienne adresse de Lielens&Partners, au 9 de la rue Evenepoel, à Schaerbeek. Qui n'est autre que le nouveau siège de Lielens.

Par ailleurs, il apparaît que le chemin parcouru par les subsides en question varie. Ainsi, le subside de la Région bruxelloise (1 500 000 euros) est d'abord passé par l'Union belge de football avant d'atterrir dans les caisses de Beltomundial. Les autres pouvoirs publics ne sont pas passés par des intermédiaires. Pour ce qui concerne les subsides bruxellois à Irisport, ils transitèrent d'abord par le compte du Comité olympique belge en 2010 et 2011.

“La Libre” a soumis cette situation à Jean-Pierre Buyle, bâtonnier de Bruxelles. Il ne se prononce pas sur la légalité de ces relations. “C'est quand même particulier sur le plan de la morale et de l'éthique”, confie-t-il. Il pointe un “risque de conflit d'intérêts” et le problème du contrôle politique de l'utilisation des subsides. “Vous êtes en droit de vous poser ces questions”, ajoute-t-il. Voilà qui est fait.

Mathieu Colley

► Alain Courtois confirme les faits mais n'y voit aucun problème.

Entretien Mathieu Colley

La Libre” a interrogé Alain Courtois sur l'ensemble des faits présentés ici. Il se défend de toute intention douteuse. Devenu candidat à la Ville de Bruxelles, il s'est par ailleurs détaché de ses sociétés et ASBL, affirme-t-il.

La société Lielens qui a bénéficié des contrats des deux ASBL est-elle bien partenaire de votre société E2M ?

Lielens a travaillé chez Irisport. Irisport est une idée que j'ai eue, que j'ai présentée à Charles Picqué avec les gens qui étaient autour de moi. J'ai pris celui que je connaissais le mieux qui est Jacques Lielens. Je signale que ce qui a été demandé par la Région est passé par le Comité olympique.

Les subsides vous voulez dire ?

C'est cela. Vous pouvez vous demander pourquoi Lielens. Et bien parce qu'il était là. On a commencé avec rien. Le Comité aurait pu débarquer Lielens, la Cour des comptes aurait pu le faire aussi.

Mais Lielens était actionnaire de E2M.

Oui, il l'était. Mais j'ai dit en 2011 que, vu que je me présente aux

élections, je ne veux plus de société, je ne veux plus rien du tout.

Vous dirigiez bien E2M ?

J'avais créé cette société de management en sortant d'Anderlecht.

Le fait que Lielens ait des contrats avec ces ASBL ne pose pas de problème, selon vous ?

La Fédération aurait pu prendre quelqu'un d'autre, la région aussi, comme le Comité olympique. Les subsides vont au Comité olympique. Je suis prudent.

Pour Beltomundial, pareil ?

C'était la Fédération de football. Mais là encore j'ai commencé ça tout seul. C'est moi qui ai ramené les sponsors. Il fallait que quelqu'un soit là pour présenter le projet aux sponsors. J'ai demandé ça à Lielens qui est un ami, voilà c'est tout.

Lielens est arrivé quand dans E2M ?

Quand on a transformé cela en société anonyme.

E2M a travaillé pour Beltomundial ?

Beltomundial est une ASBL de la Fédération belge de football.

Mais vous la dirigiez ?

Oui, j'étais administrateur mais c'est une construction de la Fédération. Comme on avait fait pour l'Euro 2000.

Pas de problème de conflit d'intérêts donc ?

Une société privée ou une ASBL peut prendre quelqu'un. On peut toujours dire quelque chose. Ils ont postulé et on les a retenus. On aurait pu les mettre de côté, ils ne l'ont pas été. On a eu l'idée, on a vu le gouvernement bruxellois. Je suis tout de même assez prudent, il y a le contrôle des cabinets. On fait ce que les cabinets disent et puis il y a la Cour des comptes. Tout ceci est une attaque parce que je commence à déranger. J'ai arrêté toute activité dans des structures ou j'étais finalement très peu actif.

Beltomundial existe-t-elle encore ?

Non. Elle a été liquidée.

Et Irisport, toujours en place ?

Oui, je pense. J'ai tout quitté. Je n'ai plus une société devant moi. Plus rien du tout.

Est-ce que ces deux ASBL étaient tenues de passer des marchés publics ?

Pour Irisport, on avait posé la question au cabinet Vanhengel (ministre Bruxellois du Budget, Open VID) qui a dit “non, ce n'est pas nécessaire”. Tout cela a été revu par la Cour des comptes.

Pour ce qui concerne Beltomundial, il n'y a que le subside de la Région qui est passé par la Fédération, les autres pouvoirs ont versé directement l'argent à Beltomundial.

Non. Je pense que tout est passé par la Fédération. La Fédération sait ce qu'elle doit faire.